

Réf: Dossier N° 079033

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DES TRAVAUX ET ETUDES BONKOUNGOU ET ASSOCIES DU FASO-CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « CATEBAF SARL-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVERA FAYA
LOT 160 ILOT 186; 01 BP 6715 ABIDJAN 01, Lot 707, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DES TRAVAUX ET ETUDES BONKOUNGOU ET ASSOCIES DU FASO-CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « CATEBAF SARL-CI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- BTP ;
- Commerce général ;
- Génie civil ;
- Location de matériels et d'équipements industriel et minier ;
- Transport de marchandises ;
- Import-export ;
- Intermédiation et représentation commerciale ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVERA FAYA LOT 160 ILOT 186; 01 BP 6715 ABIDJAN 01, Lot 707, Ilot 45

Dirigeant(s) : M BONKOUNGOU ABDOUL KADER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00947 du 16/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05883/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

